



Lévis, le 1^{er} février 2024

Monsieur Eric Girard
Ministre des Finances
Ministère des Finances du Québec

Objet : Recommandations du milieu de la périnatalité pour le budget 2024-2025

Monsieur le Ministre,

Le Réseau des Centres de ressources périnatales du Québec, l'Alliance des communautés culturelles pour l'égalité de la santé et les services sociaux, l'Alliance québécoise pour la santé mentale périnatale, la Fédération québécoise des organismes communautaires Famille et le Regroupement pour la Valorisation de la Paternité dévoilent, le 29 janvier, « La périnatalité au Québec : livre blanc du milieu communautaire ».

Ce livre blanc fait état des préoccupations de plusieurs acteurs nationaux engagés dans le domaine de la périnatalité en milieu communautaire, au sujet de l'accompagnement des familles durant ce moment charnière de la vie qu'est la période périnatale. On y présente des constats issus de l'expérience apprise sur le terrain, le tout appuyé par des données probantes. Comme nous savons que les services aux familles québécoises représentent une priorité pour votre gouvernement, nous profitons des consultations prébudgétaires en cours pour porter cet important document à votre attention.

En renforçant le soutien précoce aux parents, dès la grossesse, notamment en les préparant à leur rôle et en les aidant à relever les défis d'adaptation que cette transition représente, il est possible d'agir en prévention des difficultés et de favoriser le bien-être de toute la famille. Le soutien parental représente d'ailleurs une des stratégies mises de l'avant dans le rapport de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse (2021) pour prévenir la maltraitance.

Nous émettons donc à votre attention les constats et les recommandations suivants :

Constat 1 :

Plusieurs organismes communautaires en périnatalité, notamment les Centres de ressources périnatales et certains organismes communautaires Famille proposent des initiatives innovantes pour soutenir les parents durant la période périnatale, en complémentarité avec le réseau de la santé et des services sociaux. Il s'agit notamment de préparation à la naissance et à la parentalité, de soutien et de prévention en matière de santé mentale périnatale, d'accompagnement dans le deuil périnatal et de soutien en allaitement et durant la période postnatale. Toutefois, les organismes nous témoignent d'une augmentation des demandes pour leurs services. Cette demande accrue de services semble destinée à

perdurer dans le temps. Plusieurs familles n'ont pas accès aux services ou sont relayées sur des listes d'attente.

Recommandation 1 :

Rehausser et pérenniser le financement des organismes communautaires qui œuvrent durant la période périnatale et des services qu'ils offrent aux familles.

Constat 2 :

La période périnatale est remplie de bouleversements, tant sur les plans physiques, psychologiques que social. Pour les mères, comme pour les pères, devenir parent représente une expérience émotionnelle intense. Pourtant, on accorde encore trop peu d'importance à l'aspect psychologique du passage vers la parentalité et les parents sont peu informés de ce qui les attend. Cela les rend plus vulnérables à rencontrer des problèmes de santé mentale durant cette période. Les parents gagneraient à être mieux sensibilisés et informés sur la santé mentale périnatale, les signes précurseurs de détresse et les ressources de soutien, notamment celles du milieu communautaire.

Recommandation 2 :

Mettre sur pied une campagne panquébécoise de sensibilisation sur la santé mentale périnatale.

Constat 3 :

La majorité des professionnels et des intervenant(e)s qui travaillent avec les familles durant la période périnatale n'ont reçu aucune formation spécialisée en santé mentale périnatale. Il en va de même en matière de deuil périnatal, face auquel les professionnels et les intervenants sont peu outillés.

Recommandation 3 :

Former le personnel et les intervenant(e)s qui travaillent avec les familles durant la période périnatale en matière de santé mentale périnatale afin qu'ils puissent détecter, accompagner et référer les parents le plus tôt possible.

Dans ce contexte, les signataires demandent le financement des trois mesures suivantes :

| | |
|---|--------------|
| Mesure 1 : Rehaussement des services en périnatalité offerts par les organismes communautaires en périnatalité en soutenant l'embauche de ressources supplémentaires sur le terrain | 3 260 000 \$ |
| Mesure 2 : Campagne panquébécoise de sensibilisation sur la santé mentale périnatale* *Dans le budget 2023-2024, 2 M\$ par année était prévu pour réaliser des campagnes d'information sur les services en santé mentale. Nous suggérons qu'une partie de ce montant soit spécifiquement dédié à la santé mentale périnatale. | 750 000 \$ |

| | |
|--|---------------------|
| Mesure 3 : Création d'une formation en ligne sur le sujet de la santé mentale périnatale à l'attention du personnel et des intervenant(e)s qui travaillent avec les familles durant la période périnatale | 345 000 \$ |
| Total : | 4 355 000 \$ |

Nous souhaitons travailler à titre de partenaires de votre gouvernement pour améliorer l'offre de soutien aux familles durant la période périnatale. Agir tôt, c'est aussi s'assurer que chaque parent reçoive l'accompagnement dont il a besoin, au moment où il en a besoin, afin que chaque enfant puisse jouir d'un environnement propice au développement de son plein potentiel.

Nous vous remercions de l'attention que vous accorderez à nos propos et nous vous prions de recevoir, monsieur le Ministre, nos sincères salutations.

Marie-Claude Dufour
Directrice générale
Réseau des Centres de ressources périnatales du Québec (RCRPQ)

Adina Ungureanu
Coordonnatrice Observatoire Famille Immigration
Alliance des communautés culturelles pour l'égalité de la santé et les services sociaux

Cindy Hénault Robert
Gestionnaire de projet – Santé mentale périnatale
Étude sur le bien-être anténatal de Montréal *pour* l'Alliance québécoise pour la santé mentale périnatale

Alex Gauthier
Directeur général
Fédération québécoise des organismes communautaires Famille

Raymond Villeneuve
Directeur général
Regroupement pour la Valorisation de la Paternité

CC : M. Lionel Carmant, ministre responsable des Services sociaux
Mme Suzanne Roy, ministre de la Famille